

**Base Nationale des Opérateurs  
Chiens, chats et furets**

**GUIDE UTILISATEUR  
ETABLISSEMENTS DE VENTE**



# TABLE DES MATIÈRES

## Introduction

Le contexte réglementaire	4
Les acteurs	5

## L'Opérateur

Se connecter ou s'inscrire à la Base Nationale des Opérateurs	6
S'inscrire en tant qu'Opérateur	7
Inscrire un établissement principal	8
Modifier ses informations	9
Ajouter un établissement	10

## Déclarer des installations

Déclarer ses activités, espèces, personnel qualifié	11
Désigner son vétérinaire sanitaire	12
Une déclaration à remplir pour chaque activité	13

## Espèce Chiens

Décrire le local sain	14
Décrire le local quarantaine	15
Décrire le local infirmerie	15
Récapitulatif de la déclaration pour l'espèce chiens	16

## **Espèce Chats**

Décrire le local sain	17
Décrire le local quarantaine	18
Décrire le local infirmerie	19
Récapitulatif de la déclaration pour l'espèce chats	20

## **Espèce Furets**

Déclaration des installations	21
-------------------------------	----

## **Récapitulatifs et validation de la déclaration**

Récapitulatif de l'activité	22
Récapitulatif général et transmission de la déclaration	23

## **Contacts**



## INTRODUCTION

### Le contexte réglementaire

Depuis le 21 avril 2021, le règlement européen 2016/429 relatif aux maladies animales transmissibles, communément appelé "Loi de Santé Animale (LSA)", vous oblige à déclarer les installations de votre établissement ayant une activité de vente. Pour ce faire, le Ministère chargé de l'Agriculture a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.



Leur(s) établissement(s)



Leur(s) installation(s)

Crée par le Fichier National I-CAD à la demande du ministère chargé de l'Agriculture, la Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne qui permet désormais aux opérateurs concernés de s'inscrire, mettre à jour leurs coordonnées, déclarer leurs établissements et leurs installations.



## Les acteurs

La Base Nationale des Opérateurs concerne plusieurs type d'acteurs, d'établissements et d'activités. Nous vous invitons à en trouver ici les définitions principales.



### L'OPÉRATEUR

Est un opérateur toute personne physique ou morale ayant des animaux sous sa responsabilité, y compris pour une durée limitée, à l'exclusion des vétérinaires et des détenteurs d'animaux de compagnie à des fins privées non commerciales.



### L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL OU SECONDAIRE

L'établissement désigne toute structure ou lieu où s'exerce l'activité de l'opérateur, à titre temporaire ou permanent.

**A NOTER :** Pour certains opérateurs, l'établissement principal aura pour rôle d'administrer des établissements ayant une activité en lien avec les animaux domestiques. Ces derniers pourront également s'inscrire comme Opérateurs et signaler qu'ils gèrent administrativement des établissements.

Depuis le 21 avril 2021, la Loi de Santé Animale (LSA) « Mise en conformité - règlement (UE) 2016/429 du Parlement Européen et du Conseil vous oblige à déclarer les installations de votre élevage, animalerie, association, refuge ou fourrière. Pour ce faire, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Identifiant

Mot de passe

SE CONNECTER

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

JE CRÉE MON COMPTE



Je me déclare en tant qu'**opérateur** et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)



Je me déclare en tant qu'**établissement d'un opérateur**



Je suis une **famille d'accueil** et je gère mes collaborations

## Se connecter à la Base Nationale des Opérateurs

La Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne, accessible via internet.



### LIEN D'ACCÈS

[basenationaleoperateurs.i-cad.fr](http://basenationaleoperateurs.i-cad.fr)



### POUR SE CONNECTER, IL FAUT SE MUNIR :

- Le numéro de SIRET de votre société
- Un mot de passe personnel (14 caractères - incluant au minimum une majuscule et un chiffre - A créer lors de la première connexion)

## S'inscrire sur la Base Nationale des Opérateurs



CRÉER

Pour l'inscription de l'opérateur

### PREMIERE INSCRIPTION

**Création de l'Opérateur et de son Etablissement principal**

Pour vous inscrire, choisissez l'option "**Je me déclare en tant qu'opérateur et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)**".

## OPÉRATEUR

## S'inscrire en tant qu'opérateur

Votre inscription en tant qu'Opérateur va d'abord consister à remplir les informations liées à votre siège administratif.

1

2



Renseignez l'identifiant SIRET de votre société : Une récupération automatique de l'adresse est alors effectuée et vous évite de devoir saisir des informations déjà connues.

**SIÈGE SOCIAL**

Type d'identifiant*	Dénomination usuelle		
Numéro	Type de voie*	Nom de voie*	Ville*
Code postal*			



Renseignez ensuite les informations du responsable légal de votre société. Une facilité de saisie permet de signaler à cette étape que le responsable légal sera également le contact opérationnel dans le cadre de la BNO.

**RESPONSABLE LÉGAL**

Civilité*	Prénom*	Nom*
Fonction*	Téléphone	
Adresse e-mail	Confirmation adresse e-mail	

Le responsable légal est le contact opérationnel  Oui  Non



Renseignez les informations du contact opérationnel s'il est différent du responsable légal.



Créez votre mot de passe de connexion (14 caractères)



*Le responsable légal est la personne désignée par la loi pour représenter et défendre les intérêts d'une autre personne morale (par exemple, une société représentée par son dirigeant).*



*Le contact opérationnel est le référent en charge des déclarations d'installation et des problématiques sanitaires.*

## ETABLISSEMENT

### Etape 2 : Incrire son établissement principal

1

2



Après avoir renseigné les informations rattachées au siège administratif, sélectionnez l'option "**Etablissement ayant une activité de vente**".



*Un établissement ayant une activité de vente est un établissement procédant à des cessions à titre onéreux d'un animal de compagnie sans détenir la femelle reproductrice dont il est issu. Cela concerne notamment les animaleries, jardineries, et tout autre magasin qui vend un chien, un chat ou un furet sans détenir la mère.*

#### Renseignez également :

- L'adresse de l'établissement principal si ce dernier est différent du siège administratif,
- Le numéro de compte I-CAD.

Une fois les informations renseignées, votre inscription et la déclaration de votre établissement principal sont validées. Vous allez recevoir un e-mail vous permettant d'activer le compte.

**A Noter :** Si vous avez désigné un autre contact opérationnel, c'est ce dernier qui recevra le lien d'activation.

### Mon espace opérateur

#### SOCIETE



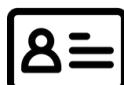
Modifier/Consulter mes  
informations



Créer et gérer mes  
établissements

## Modifier / Consulter mes informations

Vous pouvez modifier :



#### Modifier/Consulter mes informations

- La dénomination usuelle.
- L'adresse du siège social.
- Les informations du responsable légal.
- Les informations du contact opérationnel. En changeant le nom, prénom et adresse e-mail du contact opérationnel, vous désignez alors une nouvelle personne en charge des déclarations. Un e-mail lui sera alors adressé afin qu'il puisse se connecter au compte.

1 2

**Informations du compte opérateur**

**SIÈGE SOCIAL**

Type d'identifiant*	N° SIRET
Raison sociale*	SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX
Numeros	Type de voie*
39	BD
Code postal*	75017

**RESPONSABLE LÉGAL**

Madame	Prénom*	Nom*
	gwenaelle	diallo
Fonction*		Téléphone
RSP		
Email	testabcde@test.fr	Confirmation email

Le responsable légal est le contact opérationnel ?\*  Oui  Non

**Informations de l'établissement principal**

SIRET*	77569199100019
Dénomination usuelle	SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX
Nom de voie*	BERTHIER
Ville*	PARIS 17

## Ajouter un établissement

Dans votre espace Opérateur, cliquez sur la rubrique « Crée et gérer mes établissements », puis sur le bouton « Crée un établissement » en bas de l'écran.

Mon espace ► Crée et gérer mes établissements

### Crée et gérer mes établissements

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS**

INFORMATION COMPTE ÉTABLISSEMENT		DÉCLARATION ÉTABLISSEMENT
SOCIETE	SOCIETE	État
SOCIETE	Modifié le	Par
 Visualiser / modifier l'établissement	 Crée et modifier la déclaration	
1 / 2 ÉTABLISSEMENTS(S) RATTACHÉ(S) À L'OPÉRATEUR		PAGES : 1 / 1

**PRÉCÉDENT** 

**CRÉER UN ÉTABLISSEMENT** 

Pour ajouter un établissement, vous devrez renseigner :



Crée un  
établissement

- Le SIRET de l'établissement,
- La dénomination sociale de l'établissement,
- Les coordonnées de l'établissement,
- L'identité du contact opérationnel,
- L'adresse email du contact opérationnel,
- L'activité de l'établissement.

## DÉCLARER MES INSTALLATIONS

# Déclarer les activités, espèces, personnel qualifié

Avant le début d'une déclaration, vous visualisez les informations liées au siège administratif et à l'établissement.

Vous devez ensuite renseigner :

- Les espèces détenues.
- Le nombre de personnes justifiant des connaissances requises par la réglementation.

Mon espace ► Déclaration établissement - Étape 3

**Déclaration établissement**

1 2 3 4 5

**ACTIVITÉ(S)**

L'une des activités de votre établissement , relevant du secteur "Autres commerces de détail en magasin non spécialisé", est-elle en lien avec le secteur des chiens, chats et furets ?

Oui  Non

Sélectionnez vos activités\*  
 1 activité(s) sélectionnée(s)

Etablissement ayant une activité de vente

**ESPÈCE(S)**

Espèce(s) en lien avec l'établissement  Chiens  Chats  Furets

**PERSONNEL**

Personnel justifiant des connaissances requises par la réglementation

Toutes espèces confondues	Uniquement pour les chiens	Uniquement pour les chats
1	1	1



## Désigner son vétérinaire sanitaire

Un vétérinaire sanitaire est un vétérinaire titulaire d'une habilitation sanitaire délivrée par le Préfet. Il réalise des missions réglementées de santé publique vétérinaire pour le compte de l'établissement ou du détenteur des animaux qui l'ont désigné comme vétérinaire sanitaire.

Avant de commencer votre déclaration d'installations, vous devez désigner votre vétérinaire sanitaire auprès de votre direction départementale chargée de la protection des populations (DDecPP), ou votre direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) dans les DROM, en utilisant le formulaire [Cerfa n° 15983](#). Une fois validée par votre DDecPP ou DAAF, vous devrez joindre le document complété à votre déclaration BNO en précisant le vétérinaire sanitaire désigné, et éventuellement la clinique dans laquelle il travaille.

Un champ de recherche vous permet de le rechercher soit par son nom, soit par celui de la clinique.

**VÉTÉRINAIRE SANITAIRE**

Sélection du vétérinaire sanitaire

Rechercher le vétérinaire  Rechercher la clinique

Insérer le nom du vétérinaire\*

Selectionner la clinique\*

## DÉCLARER DES INSTALLATIONS

## Une déclaration à remplir pour chaque activité

Si vous cumulez plusieurs activités au sein de votre établissement, comme celle de garde, alors vous devez compléter une déclaration d'installation pour l'activité de vente et une déclaration d'installation pour l'activité de garde. Un récapitulatif s'affichera automatiquement à l'issue de chacune des déclarations.

 **Etablissement ayant une activité de vente - Chien - Local sain**

Merci de remplir tous les champs.

**LOCAL SAIN DE 5 M<sup>2</sup> À MOINS DE 10 M<sup>2</sup>**  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité   Nombre d'hébergement(s) : 5 

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus	Capacité du local (en chiens) de
● Sans courette ni parc attenant	1
● Avec courette sans parc attenant	1
● Sans courette et avec parc attenant	1
● Avec courette et parc attenant	1
● Avec un accès continu à un espace extérieur collectif de parc attenant	1

**LOCAL SAIN 10 M<sup>2</sup> ET PLUS**  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité   Nombre d'hébergement(s) : 5 

**RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN**

● Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité	10	Capacité du local (en chiens) de	10
---	----	----------------------------------	----





## ESPÈCE CHIENS

### Décrire le local sain

**Etablissement ayant une activité de vente**

- Chiens
- Local sain
- Quarantaine
- Infirmerie
- Recapitulatif Chiens
- Recapitulatif Etablissement ayant une activité de vente

**Etablissement ayant une activité de vente - Chien - Local sain**

Merci de remplir tous les champs.

**LOCAL SAIN DE 5 M<sup>2</sup> À MOINS DE 10 M<sup>2</sup>**  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 5

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

Sans courette ni parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1
Avec courette sans parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1
Sans courette et avec parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1
Avec courette et parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1
Avec un accès continu à un espace extérieur collectif de parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1

**LOCAL SAIN 10 M<sup>2</sup> ET PLUS**  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 5

**RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN**

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité	10	Capacité du local (en chiens) de	10
---	----	----------------------------------	----

**PRÉCÉDENT** **ENREGISTRER** **SUivant**

Le local sain est le lieu de détention d'animaux ne faisant pas l'objet d'une quarantaine ou de soins.

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements par paliers en mètre carré et indiquer la capacité de chiens pouvant y être accueillis.

Ainsi, l'hébergement peut faire :

- plus de 5m<sup>2</sup> mais moins de 10m<sup>2</sup>
- plus de 10m<sup>2</sup>

Au-delà de 5m<sup>2</sup>, vous devez également préciser si l'hébergement est :

- Sans courette, ni parcs attenants
- Avec courette, sans parcs attenants
- Sans courette, avec parcs attenants
- Avec courette et parcs attenants
- Avec un accès continu à un espace extérieur collectif.



**La "Courvette" est une zone en plein air à laquelle les chiens ont accès en permanence et dont la surface est adaptée à leurs besoins en fonction de la race.**

**Le "Parc attenant" est le parc permettant l'ébat des chiens - distinct de leur l'hébergement.**

### ESPÈCE CHIENS

## Décrire le local Quarantaine

#### Etablissement ayant une activité de vente - Chien - Quarantaine

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL DE QUARANTINE DE 5 M<sup>2</sup> À MOINS DE 10 M<sup>2</sup> Nombre d'hébergement(s) : 5

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

● Sans courlette ni parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1
● Avec courlette sans parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1
● Sans courlette et avec parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1
● Avec courlette et parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1
● Avec un accès continu à un espace extérieur collectif de parc attenant	1	Capacité du local (en chiens) de	1

LOCAL DE QUARANTINE 10 M<sup>2</sup> ET PLUS Nombre d'hébergement(s) : 5

RÉCAPITULATIF QUARANTINE

● Nombre d'hébergement(s) 10 Capacité du local (en chiens) de 10

Le **local quarantaine** est le local permettant l'isolement d'animaux sans contact, direct ou indirect, avec des animaux en dehors de ce local en vue de vérifier l'absence de propagation d'une ou de plusieurs maladies déterminées pendant que les animaux à l'isolement sont placés sous observation pour une durée déterminée et, si nécessaire, soumis à des tests et à des traitements.

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements par paliers en mètre carré et indiquer la capacité de chiens pouvant y être accueillis.

## Décrire le local Infirmerie

#### Etablissement ayant une activité de vente - Chien - Infirmerie

Merci de remplir tous les champs.

INFIRMERIE Nombre d'hébergement(s) : 1

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

● Nombre d'hébergement(s)	1	Capacité du local (en chiens) de	1
---------------------------	---	----------------------------------	---

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

● Nombre d'hébergement(s) 1 Capacité du local (en chiens) de 1

L'**infirmerie** est le local dédié à l'hébergement des animaux malades ou blessés. Pour plus d'information sur la réglementation applicable, consultez l'arrêté du 19 juin 2025 fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements de ce type et le nombre de chiens pouvant y être accueillis.

## ESPÈCE CHIENS

## Récapitulatif de la déclaration - Chiens

Une fois la description des installations terminée pour le chien, vous accédez à une fiche récapitulative. Vous pouvez revenir en arrière pour effectuer des corrections.

 **Recapitulatif chiens**

**Récapitulatif des installations et capacités d'accueil**

**RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN**

● Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chiens) de

**RÉCAPITULATIF QUARANTINE**

● Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chiens) de

**RÉCAPITULATIF INFIRMERIE**

● Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chiens) de

**Récapitulatif général**

**TOTAL GÉNÉRAL CHIENS**

● Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chiens) de



## ESPÈCE CHATS

## Décrire le local sain

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements individuels et collectifs supérieurs à 2m<sup>2</sup>.

Pour l'hébergement collectif de plus de 2m<sup>2</sup>, vous devez renseigner la surface au sol et vous pouvez ajouter un nouveau local via l'option :

Ajouter un hébergement adapté aux chats

## Etablissement ayant une activité de vente - Chat - Local sain

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL SAIN INDIVIDUEL DE 2 M<sup>2</sup> ET PLUS

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité

Nombre d'hébergement(s) : 0



Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

 Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de

LOCAL SAIN COLLECTIF DE 2 M<sup>2</sup> ET PLUS

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité

Nombre d'hébergement(s) : 0



Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

 Surface de l'hébergement collectif 1

Capacité du local (en chats) de

[Ajouter un hébergement adapté aux chats](#)

## RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

 Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de



## ESPÈCE CHATS

## Décrire le local quarantaine

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements individuels et collectifs supérieurs à 2m<sup>2</sup>. Vous devez également déclarer la surface au sol de chaque hébergement et sa capacité d'accueil.

Ajouter un hébergement adapté aux chats 

 Etablissement ayant une activité de vente - Chat - Quarantaine

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL DE QUARANTINE INDIVIDUEL DE 2 M<sup>2</sup> ET PLUS   Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chats) de  

LOCAL DE QUARANTINE COLLECTIF DE 2 M<sup>2</sup> ET PLUS   Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

Surface de l'hébergement collectif 1  Capacité du local (en chats) de  

Ajouter un hébergement adapté aux chats 

RÉCAPITULATIF QUARANTINE

Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chats) de  

## ESPÈCE CHATS

## Décrire le local Infirmerie

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements de ce type et le nombre de chats pouvant y être accueillis.

 Etablissement ayant une activité de vente - Chat - Infirmerie

Merci de remplir tous les champs.

INFIRMERIE   Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

● Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

● Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de



## ESPÈCE CHATS

## Récapitulatif de la déclaration - Chats

Une fois la description de vos installations terminée, vous accédez à une fiche récapitulative de vos installations et capacités d'accueil pour l'espèce "Chats".

**A noter :** Vous pouvez revenir en arrière à tout moment pour modifier les informations si elles sont incorrectes.

 **Recapitulatif chats**

**Récapitulatif des installations et capacités d'accueil**

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN	
● Nombre d'hébergement(s)	0
Capacité du local (en chats) de	<input type="text"/>

RÉCAPITULATIF QUARANTINE	
● Nombre d'hébergement(s)	0
Capacité du local (en chats) de	<input type="text"/>

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE	
● Nombre d'hébergement(s)	0
Capacité du local (en chats) de	<input type="text"/>

**Récapitulatif général**

TOTAL GÉNÉRAL CHATS	
● Nombre d'hébergement(s)	0
Capacité du local (en chats) de	<input type="text"/>



## ESPÈCE FURETS

## Déclaration d'installations - Furet

Déclarez le nombre d'hébergements adaptés à un furet et leur capacité d'accueil avant d'accéder au récapitulatif de la déclaration pour cette espèce.

 Etablissement ayant une activité de vente - Furets - Hébergement furets

Merci de remplir tous les champs.

HEBERGEMENT FURETS	Nombre d'hébergement(s) :	<input type="text"/>	
Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux furets			
<input checked="" type="radio"/> Nombre d'hébergement(s)	<input type="text"/>	Pour un nombre de furet de	<input type="text"/>
RÉCAPITULATIF HEBERGEMENT FURETS			
<input checked="" type="radio"/> Nombre d'hébergement(s)	<input type="text"/>	Pour un nombre de furet de	

 Recapitulatif furets

Récapitulatif général

TOTAL GÉNÉRAL FURETS		
<input checked="" type="radio"/> Nombre d'hébergement(s)	<input type="text"/>	Pour un nombre de furet de <input type="text"/>

 PRÉCÉDENTENREGISTRER SUIVANT 

## FINALISATION DE LA DÉCLARATION

## Récapitulatif de l'activité

Après avoir déclaré vos installations, vous accédez aux récapitulatifs de l'ensemble de votre activité. Vous visualisez le nombre d'hébergements par type d'installation et leurs capacités de détention.

En cas de besoin, vous pouvez revenir en arrière pour effectuer des corrections.

## Récapitulatif Etablissement ayant une activité de vente

## Récapitulatif chiens

## RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chiens) de

## RÉCAPITULATIF QUARANTAINES

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chiens) de

## RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chiens) de

## Récapitulatif chats

## RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de

## RÉCAPITULATIF QUARANTAINES

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de

## RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de

## Récapitulatif furets

## RÉCAPITULATIF HÉBERGEMENT FURETS

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en furets) de

## Récapitulatif général et transmission de la déclaration

**Récapitulatif général et validation**

**OPÉRATEUR RATTACHÉ**

Type d'identifiant*	SIRET	SIRET	92231181600016
Dénomination sociale	LA FERME DES LOUPS		

**COORDONNÉES DE LA STRUCTURE**

Type d'identifiant*	N° SIRET	SIRET**	92231181600016
Nom ou nom d'affaires*	LA FERME DES LOUPS	Dénomination sociale (éventuellement)	LA FERME DES LOUPS
N°	304	Type de voie	RUE
Code postal	59540	Nom de voie	HENRI BARBUSSE
Ville	CAUDRY	Ville	

**CONTACT OPÉRATIONNEL**

Prénom	Monsieur	Nom	Titouan
Prénom		Nom	Mansi
Poste	Admin	Identifiant	0674500012
Email*	gwenaelle.diallo@ingenium.fr	Confirmation email*	
Mot de passe*		Confirmation mot de passe*	

Ces informations sont collectées pour l'enregistrement du contact opérationnel dans la Base Nationale des Opérateurs (BNO), sur la base d'une obligation légale. Elles sont notamment accessibles aux Directions départementales de la protection des populations (DDPP) dans le cadre de l'exécution de leurs missions. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, veuillez consulter notre [politique de confidentialité des données](#)

**ACTIVITÉ(S)**

L'une des activités de votre établissement, relevant du secteur "Autres commerces de détail en magasin non spécialisé", est-elle en lien avec le secteur des chiens, chats et furets ?

Oui  Non

Selectionnez vos activités\*  
Autre secteur non spécialisé

Etablissement ayant une activité de vente

**ESPÈCE(S)**

Espèce(s) en lien avec l'établissement  Chiens  Chats  Furets

**PERSONNEL**

Personnel justifiant des connaissances requises par la réglementation

Toutes espèces confondues	Uniquement pour les chiens	Uniquement pour les chats
1	1	1

**DÉCLARATION DE MES INSTALLATIONS**

ACTIVITÉ ETABLISSEMENT AYANT UNE ACTIVITÉ DE VENTE

Chiens	Récapitulatif des installations et capacités d'accueil		
Hébergements	21	Nombre de chiens	21
Chats	Récapitulatif des installations et capacités d'accueil		
Hébergements	5	Nombre de chats	5
Furets	Récapitulatif des installations et capacités d'accueil		
Hébergements	1	Nombre de furets	1

### Dernière étape avant validation : visualisez le récapitulatif général de votre déclaration

Une fois toutes vos installations renseignées, vous pourrez visualiser un récapitulatif comprenant de vos informations déclarées.

Vous pouvez encore apporter des corrections à cette étape via l'icône du stylo.

Une fois la déclaration terminée, vous pouvez la valider.

**A savoir :** Vous pourrez procéder à la mise à jour de votre déclaration à tout moment après la première inscription, et renouveler le processus de validation.

### ⚠️ Attention :

**Après avoir déclaré vos installations, nous vous demanderons de téléverser le Cerfa n° 15983 (désignation du vétérinaire sanitaire)**

### Que se passe-t-il après votre déclaration d'activité ?

Une fois votre déclaration d'activité validée, elle sera transmise à la direction départementale chargée de la protection des populations (DDecPP), ou votre direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) dans les DROM pour vérification. Après vérification et accusé de réception des informations, vous recevrez un récépissé confirmant l'enregistrement de votre déclaration.

## Vos Contacts BNO

### Des guides et tutoriels vidéo

Afin de vous accompagner dans la prise en main de la plateforme, l'ensemble des guides utilisateurs et des tutoriels vidéos de la Base Nationale des Opérateurs sont mis à votre disposition sur le site

[www.i-cad.fr/BNO](http://www.i-cad.fr/BNO)

### Un service support

Pour toute question complémentaire ou en cas de problème technique, un service support dédié est à votre disposition (par mail uniquement) :

[contact.basenationaleoperateurs@i-cad.fr](mailto:contact.basenationaleoperateurs@i-cad.fr)